

RÉDACTION :

ROUBAIX, rue Debouton, 22.
TOURCOING, 1 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :

Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 - Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AY DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

BUREAU ADMINISTRATIF :

Rue de Béthune, 27, à Lille (TELEPHONE 14 29)

LES MANIFESTANTS DE SOUF PAS BENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

LE CONGRÈS SÉNATORIAL

IL S'EST RÉUNI HIER

M. Dron candidat d'Union Républicaine

Les Congressistes, rendant hommage à l'attitude conciliante des délégués de Valenciennes, décident que les droits de cet arrondissement seront respectés en janvier prochain.

L'Esprit de Famille

Hier, M. Dron, développant son programme et affirmant son désir d'être candidat, non de tels ou tels républicains, mais de tous ceux qui refusent les directions électorales ou révolutionnaires, eut un mot des plus heureux et déclara qu'il avait « l'esprit de famille », l'esprit de la grande famille républicaine.

Aussi bien, il est juste d'ajouter que cette volonté d'union fut la dominante de ces importantes assemblées où se groupaient les représentants de tous les arrondissements. Avec une abnégation à laquelle l'assemblée n'a pas manqué de rendre hommage, les délégués de l'arrondissement de Valenciennes ont préféré renoncer momentanément à un droit dont la légitimité ne pouvait être sérieusement discutée et éliminant devant la personnalité de M. Dron, ils n'ont demandé au Congrès que d'émettre en son nom une résolution à l'égard des généraux de son parti, leur droit serait satisfait comme un acte de justice d'abord, un acte de sagesse politique ensuite. Nous pourrions en dire autant de M. l'abbé Lemire qui, avec une chaleur et une éloquence, a su défendre à la fois la thèse des délégués de cet arrondissement, la candidature de M. Dron et la nécessité de la concorde entre républicains. Là encore, le Congrès a judicieusement agi en décidant, que le cas échéant, l'arrondissement d'Hazebrouck aurait satisfaction.

Notre éminent ami, M. Dron, tiendra le drapeau à la bataille du 21 Juin. Ses toutes passées, son désintéressement, ses solides qualités auraient pu le dispenser d'exposer son programme et on s'en aperçut quand son nom ayant été prononcé, une acclamation unanime emplit la vaste salle, acclamation à l'adresse de celui qui, nous en avons l'assurance, ira bientôt collaborer, au Luxembourg, avec nos sénateurs républicains. Mais, obéissant à un scrupule qui lui fait le plus grand honneur, M. Dron a tenu à donner les explications les plus franches sur les grandes questions à l'ordre du jour et la réforme fiscale, son ardent patriotisme et son profond désir de conciliation. Enfin, — et les congressistes ont salué ce passage de son discours d'enthousiastes approbations — M. Dron, après avoir montré que les collectivistes et les extrémistes étaient, il faut bien l'avouer, admirablement organisés, a réaffirmé que le parti républicain de notre département avait le devoir d'organiser sérieusement à son tour. Dans le journal, où nous ne osons de soutenir cette idée, nous applaudissons de soutenir leur langage de M. Dron et nous affirmons avec joie que le Congrès d'hier fut, non seulement une imposante manifestation de sympathie en l'honneur d'un homme qui en était digne, mais la promesse de reconquête de la famille républicaine, le prélude de l'union, c'est-à-dire, la préparation de la victoire.

MARTIN-MAMY.

Le Congrès sénatorial qui devait désigner son candidat à l'élection du 21 juin prochain, à l'effet de pourvoir au remplacement du député M. Scufflet, a été réuni dans l'après-midi d'hier à Lille, dans la salle de la Société Industrielle. Les représentants de l'arrondissement de Valenciennes qui avaient d'abord décidé de présenter un candidat, s'étaient ralliés à la candidature de M. Dron, dans un but de conciliation et dans l'espoir que l'union de tous les républicains se ferait sur le nom de celui de Tourcoing. Cet espoir ne fut pas déçu. Et la candidature de M. Dron fut adoptée à l'unanimité. Les congressistes, rendant hommage au dévouement et à l'attitude conciliante des

délégués de Valenciennes, décidèrent ensuite que les droits de cet arrondissement seraient respectés en janvier prochain. Ils s'engagèrent en outre à sauvegarder ultérieurement les droits de l'arrondissement d'Hazebrouck. Toutes sort, fidèlement résumées, les décisions du Congrès.

LA RÉUNION

La réunion commença à 2 heures un quart. M. Vancouwenberghé, président du Congrès général du Nord, est nommé président du bureau. L'assemblée lui donna comme assesseurs MM. les sénateurs Bernot et Trystran. On remarqua dans l'assistance MM. les sénateurs Hoyer, Poité et Dohierre, MM. les députés Lemire, Le Roy, Décloux, Seydoux, Deblontaux et Pasquel ; MM. Georges Poité, ancien député, maire de Louv ; Davaine, ancien député, maire de Saint-Amand ; MM. Eugène Foubert et Martin-Mamy, directeur et rédacteur en chef du « Progrès du Nord » ; MM. Siroz, Fossel-Sandrier, Locaut, Cantinosa, Debony, Poulle, Buisson, Gerin, Demolon, Langland, Leriche, Navarre, Petit, Willmot, Jean Debève, Boudet, Chaquin, Vanouwenberghé, Ménéziat, Valenciennes, de Worms, Bessière, Clément, Leduc, François-Lefebvre, Davaine, Mesgriez, conseillers généraux. MM. Choron, Deronne, Mésot, Dausy, Quimbelot, Dhordain, Crépin, Raméto, Fil-

Le Catcas. — MM. Lévêque-Laurion, Bep. tour Montigny, Machu.
Maroing. — MM. Devillers, Lévêque, Parez.
Solemme. — MM. Labber, Langrand, Chara.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Arteux. — MM. Lefebvre, Ducatillon, Dhacrox.
Douai-Nord. — MM. Wignot, Verduoir, Maronier.
Douai-Ouest. — MM. Desmât, Hennart, Robert.
Douai-Sud. — Debrulle, Henne, Poulet, Marchalons.
Lecroq. — MM. Ledeur, Desouringalle, Ulmet.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Bergues. — MM. le docteur Tanche, Schvinoit, Calonne.
Bourbourg. — MM. Hurhal, Pilon, Blodet.
Dunkerque-Est. — MM. le docteur Gérois, Aubroy, Carpentier.
Dunkerque-Ouest. — MM. Mgratin, Marquet, Becq.
Gravelines. — MM. Verruis, Guerdin, Paris.
Hondschoote. — Pas de délégués.
Woormhout. — Pas de délégués.

Roubaix-Est. — 1 délégué.
Roubaix-Nord. — 1 délégué.
Roubaix-Ouest. — 1 délégué.
Séclin. — MM. Debruy, Delobal, Malet.
Tourcoing-Nord. — MM. Dron, Vandevende, Salomon.
Tourcoing-Nord-Est. — MM. Lagauche, Bédette, Loridan.
Tourcoing-Sud. — MM. Deborgher, Florin, Bailly.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Bouchain. — MM. De Heintzelin, Bury, Gallier.
Condé. — MM. Moreau, Geogain, Fontal.
Denain. — MM. Momes, Sorrioux, Malloy, Saint-Amand (rive droite). — MM. Bonzel, Buzet, Bouffart.
Saint-Amand (rive gauche). — MM. Bardet, Hum, Rosegnol.
Valenciennes-Est. — MM. Tatchon, Bouver, Baudry.
Valenciennes-Nord. — MM. Patoir, Coull, Pillon.
Valenciennes-Sud. — MM. Trancourt, Coart, Louvain.

ALLOCUTION de M. Vancouwenberghé

M. Vancouwenberghé évoque avec émotion la grande figure de M. Scufflet et invite les assistants à lever leurs cœurs vers ce bon citoyen. Puis il présente les excuses de M. le sénateur Maxima Lecomte dont l'état de santé s'est sérieusement aggravé et à qui il a proposé d'adresser au nom de l'assemblée ses vœux de prompt rétablissement. Quand les applaudissements qui ont suivi ces paroles se sont tus, M. Vancouwenberghé donne lecture d'une motion proposée par les délégués de l'arrondissement de Valenciennes, et ainsi conçue : « Le Congrès, reconnaissant que l'arrondissement de Valenciennes — l'un des plus importants et de ceux qui fournissent le plus fort contingent électoral républicain — ne trouve actuellement dépourvu de tout représentant au Parlement, il y a lieu de tenir compte de cette situation exceptionnelle. Le Congrès exprime donc formellement le désir que le prochain Congrès, en décembre 1914, désire au vu des délégués de l'arrondissement de Valenciennes, lorsqu'il aura à arrêter la liste de ses candidats, en vue de renouvellement intégral de la représentation sénatoriale du Nord. M. l'abbé Lemire déclare que une motion analogue, s'inspirant du même principe, a été déposée par les représentants de l'arrondissement d'Hazebrouck. Voté le texte de cette motion : « Les délégués sénatoriaux de l'arrondissement d'Hazebrouck soumettent à l'assemblée plénière la résolution suivante : Sous réserve de maintien de l'unité du parti républicain, ils ne présentent pas de candidats à l'élection du 21 Juin. Mais considérés à sauvegarder les droits de l'arrondissement d'Hazebrouck et à observer ainsi les absolus du parti, ils demandent la promesse ferme qu'un siège sera réservé à cet arrondissement sur la liste du parti républicain aux élections générales de janvier 1915 et que le candidat à ce siège sera désigné par la Fédération des Ligues républicaines du même arrondissement. » « N'oubliez pas notre liberté d'action, objecte un congressiste. Remettons-nous-en à l'appréciation de justice qui nous guidera tous. M. l'abbé Lemire se lève pour dire qu'il est le seul à attribuer à la motion déposée par ces amis : « Derrière notre résolution ne se cache aucune arrière-pensée d'opposition au candidat que vous allez choisir. Un sentiment de délicatesse, de justice et de reconnaissance va vous faire nommer un des meilleurs citoyens de notre parti républicain. C'est dit et l'élection prochaine était mise à part, la coupe de la personnalité du candidat. — du candidat d'Union Républicaine — nous vous demandons de ne pas oublier que les divers arrondissements ont appelé à participer à la bataille et l'arrondissement d'Hazebrouck est la plus disgracié. « J'aurais d'ailleurs mauvaise grâce, moi le meilleur bénéficiaire de l'activité et du dévouement des militants qui ne m'ont jamais marchandé leur concours, à ne pas défendre les intérêts de mon arrondissement. »

« M. l'abbé Lemire, suivi de quelques délégués d'Hazebrouck, se rend au Congrès »

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK
Baillet-Nord. — MM. Lamyot, Henricq, Dewit.
Baillet-Sud-Ouest. — MM. Cambier, Huchelle, Heremau.
Cassel. — MM. Gache, Mars, Vanhegghe.
Hazebrouck-Nord. — MM. Fobert, De Maricq, Leroy.
Hazebrouck-Sud. — MM. Delanghe, Brunet, May.
Merville. — MM. Robart, Vanbecq, Serlocien.
Sirevvoerde. — MM. Rykebeck, Vanille, Chervière.
ARRONDISSEMENT DE LILLE
Armentières. — MM. Choq, Villard, Coenen.
Cynoy. — MM. Bouduet, Damide, Delapoutille.
Hautbourg. — MM. Georges Poité, Dufortrie, Dailenne.
La Bassée. — MM. Lecocq, Gombart.
Lanoy. — MM. Delcroix, Joly, Dorjans.
Lille-Centre. — M. Molacq.
Lille-Est. — M. Davaine.
Lille-Nord. — M. Selormet.
Lille-Nord-Est. — M. Duy.
Lille-Ouest. — M. Clinget.
Lille-Ouest. — M. Charles de Labarre.
Lille-Sud-Est. — M. Decourcelle.
Lille-Sud-Ouest. — M. Wercquin.
Pont-à-Marcq. — MM. Favier, Dufras, Caron.
Quaiquoy-sous-Bellain. — MM. Dehennin, Saint-Lager, Ducroix.

La candidature de M. Dron EST ACCLAMÉE

M. Vancouwenberghé. — Avant de nous adresser sur les motions de son état de santé et de la Fédération des Ligues républicaines, le propos à l'assemblée.



M. DRON, CANDIDAT À L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU 21 JUIN

« Je vous propose d'accomplir un acte de justice. Un de nos militants vient d'être hélas... délégué depuis 25 ans, vice-président de la Chambre depuis plusieurs années, M. Dron est tombé débout. Mais un homme comme lui, assés dévoué à la chose publique, est capable de rendre à son parti d'immenses services. Il a droit à une réparation. Acclamons-le ! »

Discours de M. Dron

M. Dron, assés au passage d'ardentes acclamations, monte à la tribune. « Votre sympathie, dit-il, me touche et m'honore. Elle récompense toute une vie de rude labeur. Par vos applaudissements, vous venez d'affirmer la liberté d'union de tous les républicains. Le besoin d'une telle union n'a jamais été aussi pressant qu'aujourd'hui et demain une corrélation doit être faite entre le parti républicain et son rôle de chef de file. Je vous en remercie. Mais pour que votre geste ait sa vraie portée, pour éviter les déceptions et les malentendus, il convient de s'expliquer. « Depuis plus de 25 ans que je suis dans le parti républicain, je me suis tenu dans la même position dans la mêlée politique, dans une attitude invariablement fidèle à l'Éclat, aux principes, aux conceptions sociales du parti républicain, une union qui nous oppose une dévotion, une dévouance, un acte qui serait ou pour moi-même ou pour moi-même personnel. Mais durant cette longue période, des divisions, des transformations, des amendements se sont produits dans le parti républicain. A l'aise gauche, les socialistes trouvant qu'on leur faisait trop attendre, qu'on leur marchandait trop les réformes qui devaient donner plus de bien-être aux humbles, à la même qui, nous ont fait sagesse de nous constituer un parti distinct pendant qu'à l'aise droite nous quinquagénaire au mouvement l'union républicaine et parfois violente de ses républicains, nous ont fait sagesse de nous constituer un parti distinct pendant qu'à l'aise droite nous quinquagénaire au mouvement l'union républicaine et parfois violente de ses républicains. »

La grande famille républicaine

« Chargé fois qu'une occasion nous est offerte de sonner la rallumée de tous les bons citoyens qui composent la grande famille républicaine, il faut le saisir et aucune occasion ne se présente d'une manière plus favorable pour reléver le faisceau. Il est évident que tous les vrais républicains, quelles que soient les divergences de vues qui les séparent — divergences occasionnelles et non fondamentales, au temps de ces personnes — peuvent et doivent se rassembler et se grouper. « Ce qui doit nous réunir, c'est le même idéal républicain en vertu duquel ils défendent la société civile contre les empiétements d'une secte fanatisée par la domination et l'aveuglement par le succès. « C'est l'esprit de fraternité et de loyauté qui, en facilitant les rapports entre les hommes, même quand ils ont des convictions différentes, rend la vie plus douce, plus agréable. « C'est le devoir de solidarité qui doit nous unir. »

« C'est enfin le souci de la justice, dans toutes ses formes, surtout dans l'ordre social où chacun doit contribuer suivant ses facultés aux dépenses publiques. « Tel est ma programme de grand parti qui doit se lever, en dehors, de ce qui peut être dit de faire d'une belle France une véritable république, en dehors aussi de ceux qui basent leur organisation sur l'application du principe de la lutte de classes, conception anti-sociale, contraire aux lois de l'évolution des collectivités humaines. »

La Défense Nationale

M. Dron aborde ensuite la question de la défense nationale et celle de la loi de trois ans. « Je me suis en d'ailleurs circonstancieusement expliqué à cet effet, j'ai dit déjà que je considérais la loi de trois ans comme mal préparée, comme mal venue et susceptible de remaniements. Est-ce à dire qu'on pourrait la rejeter du jour au lendemain sans avoir pris des mesures pour assurer la sécurité de la frontière et sans être arrivés au point où l'aurait pour le chef de l'État — et disposer de gros effectifs facilement mobilisables ? « Personne ne pourrait le soutenir. Car il faut donner à la France le moyen de compter sur ses alliés, de faire figure de champion du monde, sans humiliation ni abdications. « Les nationalités ne sont comptées de la loi de 3 ans comme d'une réelle personnalité. Elles ont abandonné la question de la défense nationale au niveau de leurs petits intérêts. Mais cette loi, dont ils ont voulu faire à leur loi, nous la maintiendrons, tout en poursuivant les moyens d'atténuer dans la plus large mesure le lourd fardeau qui pèse sur le pays. »

Les Réformes Fiscales

« Au point de vue financier notre situation n'est pas très brillante. Il n'importe que nous ne nous désolions pas. Des parties ne sont même produites. Il nous manque 600 millions. Comment nous les procurer ? On a dit : Faites de la question de la défense nationale un prétexte à des réformes. Et qui donc oserait proposer encore les contributions ? Il nous faudra bien compter à l'impôt sur le revenu que préconisait Scufflet ? y a-t-il ? Il ne nous reste pas possible de faire autrement. « On a parlé de moyens vexatoires et de mutilations fiscales, de spoliation, etc. Mais c'est ce que le dernier Gouvernement n'a pas voulu. Et on a abaissé la question de la défense nationale à un niveau de leurs petits intérêts. « Et le sac à 4-1 ! pas assez d'éclairage d'information pour assurer — sans froisser personne et sans violer le précepte de la loi ? « C'est le fonctionnement régulier de l'impôt ? « Quant au reste, il sera facile d'établir un accord entre la Chambre et le Sénat. »

Le rôle du Sénat

« Mais il ne passe que des choses de droite ? Il y a une sorte de déséquilibre dans l'organisation des pouvoirs publics. La Chambre, certes, travaille, mais elle a le travail dur, elle est débordante. Ce n'est pas le Sénat qui se livre à un travail méthodique et...

